



RCS : ROUEN

Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00235

Numéro SIREN : 400 214 466

Nom ou dénomination : NORALLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2016 sous le numéro de dépôt 1534

NORALLIANCE
Société Anonyme
Au capital de 32.647.965 euros
Siège social : 16 Rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN 400 214 466

Dépôt au greffe
du tribunal de
commerce de Rouen

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 6 JANVIER 2016

L'An deux mil seize, le six janvier, à 18 heures, sur convocation de Monsieur Jean-Jacques PREVOST, Président Directeur Général, le Conseil d'Administration de la société NORALLIANCE s'est réuni au siège social à MONT SAINT AIGNAN (76130), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

- Nomination d'un nouveau Président Directeur Général en remplacement du Président Directeur Général démissionnaire

.../...

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE

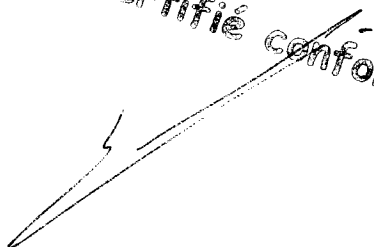
Il est préalablement rappelé aux membres du Conseil d'Administration que l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31 décembre 2015 a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques PREVOST de ses fonctions d'administrateur et nommé pour le remplacer Monsieur Jean-Charles DESCHAMPS.

En conséquence, le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques PREVOST de son mandat de Président Directeur Général et décide, à l'unanimité des membres présents, de nommer en remplacement, Monsieur Jean-Charles DESCHAMPS demeurant 1 Rue Moraine – Hameau de Vétigny à BARC (27170), pour la durée de son mandat d'administrateur.

.../...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Certifié conforme



**Dépôt au greffe
du tribunal de
commerce de Rouen**

**NORALLIANCE
Société Anonyme
Au capital de 32.647.965 euros
Siège social : 16 Rue Georges Charpak
PAT La Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN 400 214 466**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze,
Le trente et un décembre à 10 heures,
Au siège social à (76130) MONT SAINT AIGNAN – PAT La Vatine – 16 rue Georges Charpak,

Les Actionnaires de la Société « **NORALLIANCE** » se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle.

.../...

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

- Renouvellement des mandats des administrateurs,
- Changement de Commissaire aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick RUDI et Jean-Jacques PREVOST ainsi que de la société CAP SEINE viennent à expiration ce jour, décide :

- de renouveler le mandat de la société CAP SEINE pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- de nommer Monsieur Jean-Charles DESCHAMPS demeurant à BARC (27170) – Hameau Vétigny 1 Rue Moraine, pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques PREVOST, démissionnaire ;
- de nommer Monsieur Marc DERYCKE demeurant à AUBIGNY (80800) 22 Rue du 24^{ème} RTS, pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021, en remplacement de Monsieur Patrick RUDI, démissionnaire.

La société CAP SEINE et Messieurs Jean-Charles DESCHAMPS et Marc DERYCKE ont fait savoir qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat ou leur nomination, et qu'ils n'exerçaient aucune fonction et n'étaient frappés d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant et décide de nommer en remplacement, Madame Monique THIBAUT demeurant 53 Rue Louis Pasteur à MONT SAINT AIGNAN (76130), pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

